



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FIN DE VIGILANCE ORANGE VENTS VIOLENTS DANS LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 18 février 2022

Le département du Pas-de-Calais a été placé en vigilance orange vents violent, ce matin, à 11h00. Depuis une heure, les rafales de vent s'affaiblissent même si elles restent parfois importantes localement et atteignent encore 110 km/heure sur le littoral. La vigilance orange a donc pris fin à 19h00, le département étant désormais placé en vigilance jaune vents violents.

Interventions réalisées

- **Plus de 500** sapeurs-pompiers sont mobilisés sur l'ensemble du département.
- **650** interventions ont été réalisées par les sapeurs-pompiers, impliquant **6** blessés légers.
- **90** interventions ont été réalisées par les services de police, impliquant **2** blessés légers.
- **63** interventions ont été réalisées par les services de gendarmerie.

Axes routiers impactés

- Les viaducs du Boulonnais sont à nouveau ouverts à la circulation, excepté pour les poids lourds, les deux roues et les caravanes.
- La circulation est rétablie sur l'A16, au niveau des échangeurs 47 et 48.
- La circulation sera très prochainement rétablie sur l'A26.

Perturbations sur le réseau ENEDIS

- De nombreuses coupures d'électricité sont encore recensées dans le département, principalement à Neuville-sous-Montreuil, Lillers et Calais.

Focus sur le dispositif déployé à destination de la population migrante

Le préfet du Pas-de-Calais a activé, dès mercredi soir, le dispositif de mise à l'abri spécifique, à destination de la population migrante présente dans le Calais :

- ouverture du hangar, situé rue des Huttes à Calais, pour les hommes majeurs isolés. Ce hangar ayant subi des dégradations cet après-midi en raison de la tempête, plusieurs gymnases du Calais ont été mobilisés afin de pouvoir accueillir la population migrante.
- proposition d'hébergements à destination des personnes se déclarant mineures.
- prise en charge des personnes vulnérables (familles et femmes seules), via le SIAO de Calais.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)